CONTRIBUTION de Léon Dujardin de l'Equipe Ainée Ile de France

C'est en tant que membre de l'équipe ainée Ile de France que je propose cette contribution.

Si comme je l'ai témoigné à l'occasion de l'inhumation de ma sœur ainée, religieuse chez les sœurs des campagnes je crois en Jésus Christ et à la Résurrection, si je partage les objectifs et pratiques de la Communauté Mission de France il me semble important d'analyser les causes de la situation actuelle.

Nous nous retrouvons :

1-avec une population devenue majoritairement incroyante, non pratiquante comme le rappelle Roger Philippe de l'équipe ainée de Marseille dans l'article publiée dans la Bulle de la MdF N°18 de mars 2022 en particulier lorsqu'il écrit :

« … Nous rejoignons donc ***la théologie un peu occultée de l'Incarnation*** *: le Dieu, Père, qui se fait homme en Jésus ; le Dieu à la Parole toujours quotidiennement créatrice, la source de la vie, dans l'Esprit qui plane sur notre chaos ; un Dieu proche et d'amour, un Dieu Père des hommes, les enfants qu'il a générés, qu'il aime et à qui il confie l'univers, la réalisation de son dessein de créateur. Et tout ce qui découle de* ***cette théologie à laquelle, depuis un temps, notre Église a préféré la Rédemption d'un homme Pêcheur, sauvé par un Fils crucifié, sacrifié par son Père pour apaiser son courroux. Préférence qui lui a permis de devenir toute puissante en se faisant détentrice des pouvoirs de Dieu… »***

2- je me retrouve avec des hommes au Secours Populaire, très engagés pour pratiquer, promouvoir la solidarité et me disent avoir été enfants de chœurs, membres de la JOC et avoir tout quitté devenues adultes. Pourquoi ?

J'apprécie leur engagement comme celui des 80.000 bénévoles de l'association en particulier en ce moment pour leur soutien aux partenaires du SPF en Ukraine qui comme l'a rappelé une des présidentes en visioconférence avec mon soutien lors de l'assemblée générale des OING au Conseil de l'Europe le 5 avril dernier à laquelle je participais que les plus pauvres sont restés au pays et qu'ils ont besoin de notre solidarité .

3- j'ai connu des prêtres qui ont eu des enfants hors mariage, enfants qui ont été placés dans des institutions. Quelle prise en compte de la situation de ses enfants de leurs souffrances ? de leurs mères ?

J'ai aussi entendu la souffrance de femmes amies de prêtres qui souhaiteraient se marier mais ne le peuvent pas compte tenu de la discipline de l'Eglise. Lors qu'elles découvrent qu'officiellement je suis dispensé de célibat et qu'avec mon épouse nous avons pu nous marier à l'église , certaines personnes s'en réjouissent mais disent qu'elles ne savaient pas que c'est possible . Que signifie ce manque d'information ?

Louis prêtre, membre de notre équipe ainée qui a été vicaire générale me disait lors de notre dernière rencontre qu'il avait comme consigne de son évêque lors qu'il visait des prêtes de ne jamais aborder la question de la sexualité, de l'argent …

Jacques de notre équipe ,décédé l'an dernier, dans un courrier à son évêque en 1988 avait écrit (je cite un passage important) : « … *J'éprouve pleinement la richesse de ce diaconat permanent orienté vers une mission du seuil …l'enracinement des diacres dans la vie du monde, le partage des problèmes de toutes sortes (Familiaux, professionnels, licenciements…) avec les autres hommes font ressentir le diaconat comme signe d'Eglise, de sa proximité et son intérêt vis-à-vis de ceux qui sont loin. Néanmoins, la situation actuelle est telle que le diaconat* ***hors des structures ou des mouvements habituels est en général mal perçu tant par des prêtres que des laïcs****… les prêtres sont absorbés à faire fonctionner l'Institution et non pas le temps à consacrer à autres choses … Ces dernières années, mon cheminement s'est fait progressivement avec mon équipe d'accompagnement composée des animateurs de l'AJET et des collègues de travail ; mais un approfondissement essentiel de ma foi s'est fait avec les jeunes de l'AJET , en particulier avec ceux avec qui s'est constitué une véritable équipe communautaire : à travers un vécu d'Evangile, découverte du visage du Christ pauvre et abandonné, avec ceux qui sont perdus ou rejetés par le monde, …Depuis deux ans, des contacts avec la Mission de France sont pour moi un véritable ballon d'oxygène… » .*

En temps que membre de « l'Association Pour une Retraite Convenable » (APRC) depuis sa création en 1978, je rencontre d'anciens ministres et anciens membres des collectivités religieuses (AMC) Au titre de leurs droits individuels à la retraite, ils demandent de recevoir un montant de retraite correspondant à 85 % du SMIC. Ce qui n'est pas le cas.

Si au fil du temps, après des négociations engagées par l'APRC[1] auprès des responsables religieux et de la CAVIMAC, une aide sociale, sous condition de ressources, a été mise en place :
- l'allocation complémentaire pour celles et ceux qui ont quitté les institutions religieuses : l'ACR, allocation complémentaire de ressources, réservée aux anciens congréganistes les plus démunis ;
- l'allocation dite « USM2 » (gérée par l'Union St Martin) pour les ex-diocésains.

Ces versements sont faits au titre de la solidarité, en tenant compte de la situation financière du foyer fiscal.
Nous estimons que cela n'est pas conforme aux lois de 1972 et de 1975 stipulant une retraite complémentaire obligatoire pour chaque citoyen, célibataire ou non. **De même, ce n'est pas à la caisse du partenaire du foyer fiscal de se substituer à la caisse qui n'a pas créé de complémentaire, alors qu'elle est obligatoire pour chacun.**

Cette pratique viole la Charte sociale européenne, sa jurisprudence, mais aussi celle de la Cour de Cassation et la discrimination. Quand l'Eglise pratiquera la justice sociale pour ces femmes et ses hommes ?

Cela concerne pas seulement les membres de la CAVIMAC . Cette caisse des cultes comptait en effet **38158** pensionnés en 2020, qui se répartissent ainsi : 13609 hommes, 23589 femmes, 960 hommes ou femmes touchant une pension de réversion, auxquels il faut ajouter **17039** cotisants, tous cultes confondus.

Il faut aussi entendre la souffrance d'ex-religieuses qui se retrouvent sans travail, sans logement parfois, sans connaissances de leurs droits.
Je souhaite que l'Eglise prenne sérieusement en compte ces situations qui sont de plus en plus découvertes par nos concitoyens .

Les Evangiles nous rapportent en permanence que Jésus était solidaire du genre humain de son époque et concrètement intervenait en faveur des exclus, des pauvres.

L'Evangile nous ouvre les yeux sur la façon d'incarner cet amour (Mt 25,31-45) »
Comme il est rappelé dans la bulle de mars 2022
« Gaudium et Spes » Vatican II nous demande de partager : « les joies et espoirs , les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps , des pauvres en particuliers …de nous reconnaitre réellement solidaire du genre humain et de son histoire. »

J'apprécie aussi dans cette bulle l'intervention de la Pasteure Florence Taubmann sur la parabole du Fils prodigue, elle a su nous parler et nous interroger sur : Que signifie, qu'implique, lire la Bible ? dans un chemin de réflexion à travers 5 verbes : hériter, interpréter, rencontrer, actualiser, transmettre.

INTERPRETER : Dans T.C. du 21 avril 2022 Philippe de Pol commentant l'Evangile de Jean 21,1-13 écrit en particulier au sujet des « cent cinquante - trois poissons , un nombre à déchiffrer . D'après saint Jérôme , les Grecs à cette époque recensaient cent cinquante-trois espèces de poissons. Toutes les espèces de poisson se retrouvent donc dans cette pêche miraculeuse ! Elle préfigure le jour de la Pentecôte, où Pierre , devenu pêcheur d'êtres humains , prendra dans ses filets toutes les nations recensées sur la terre (Ac 2,9-11) Comment s'étonner alors que le poisson soit devenu le symbole des chrétiens ? … »